



Charte parents & joueurs 2024-2025

A lire et à relire et à conserver !!!!

Je m'engage en tant que parent et/ou joueur :

-> à être assidu à tous les entraînements et matchs toutes catégories confondues !!!

-> à contribuer à la vie du club en m'octroyant une attitude responsable vis-à-vis des autres parents et/ou joueurs de l'équipe, assiduité aux entraînements et matchs...

-> en participant aux désignations qui me seront attribuées durant l'année : buvette et/ou buffet pour les tournois de Pentecôte S07, D08 & L. 09 juin 2025, soir de match de notre équipe 1, tables de marque*, arbitrage*...., *en cas d'absence il pourra être appliqué une sanction sportive et vous serez redésigné rapidement !

-> suite à la recrudescence des sanctions : toutes les amendes ou sanctions financières seront à la charge exclusive du licencié(e) et seront majorées par le club ... la majoration sera employée par le club à l'achat de matériel pédagogique.

1ère Faute Technique 30 € (Comité) + 30€ (Club) soit Total 60€

2ème FT : 75 + 30 soit 105€;

3ème FT : 150€ + suspension ou arbitrage officiel désigné par le comité + 30 € soit 180€

NB : Les coachs seront mandatés par les dirigeants pour veiller à l'implication des parents et/ou joueurs lors de leurs désignations respectives. Le nombre croissant de licenciés nous oblige à refuser des inscriptions chaque année. Le club se réserve le droit de ne pas reconduire l'inscription du joueur la saison suivante en cas de non respect de cette précédente charte.